

Groupe Banque TD : Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes¹

Notre engagement à l'égard des droits de la personne

La TD appuie et protège les droits de la personne dans chaque pays où elle exerce ses activités, et se conforme aux lois locales applicables, y compris celles qui sont liées aux droits de la personne. Nous partageons également les valeurs énoncées dans les déclarations internationales des droits de la personne, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous reconnaissons que, sous toutes leurs formes, l'esclavage et la traite des personnes représentent une violation des droits fondamentaux de l'être humain.

Ainsi, en 2020, la TD a publié son Énoncé de position à l'égard des droits de la personne. Celui-ci reconnaît le cadre de référence établi par les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, qui énonce la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits de la personne. Nous continuons de participer au Human Rights Working Group de Business for Social Responsibility (BSR)², qui aide les entreprises avec la mise en œuvre.

À propos de la TD

La Banque Toronto-Dominion, dont le siège social est situé à Toronto, au Canada, compte plus de 90 000 employés dans ses bureaux partout dans le monde. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD »). La TD est la cinquième banque en importance en Amérique du Nord pour ce qui est des actifs totaux; elle offre ses services à plus de 26 millions de clients dans plusieurs centres financiers dans le monde et exerce ses activités dans trois principaux secteurs : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 14 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. La vision de la TD consiste à être une meilleure banque. Nous avons pour objectif d'enrichir la vie de nos clients, de nos collectivités et de nos collègues.

La TD mobilise les fournisseurs de diverses catégories, comme les activités d'exploitation, les services professionnels, les technologies de l'information, les ressources humaines, les déplacements et le marketing, et l'immobilier. Nous faisons ensuite preuve de diligence accrue à l'égard des produits et services de fournisseurs lorsque des éléments sociaux, éthiques, environnementaux et géographiques présentent un risque élevé. Les fournisseurs de produits et services présentant un risque élevé doivent remplir des questionnaires détaillés. La TD évalue ces réponses et engage un dialogue avec le fournisseur pour prendre des mesures correctives, si des domaines d'action sont repérés.

Nos politiques, processus de diligence raisonnable et techniques de formation

L'atteinte de nos objectifs commerciaux est essentielle à la réussite de la TD, mais la manière de les atteindre l'est tout autant. C'est pourquoi nous avons des politiques, des

normes et des lignes directrices internes qui concernent le comportement de nos employés et de nos administrateurs, la conduite de nos affaires ainsi que la façon dont nous choisissons nos fournisseurs.

Nos employés et notre entreprise

Nous adhérons à l'ensemble de la législation et des normes prescrites en matière d'emploi touchant notamment l'équité salariale, les heures de travail et le travail des enfants et dépassons, dans bien des cas, leurs exigences. Lorsque la TD conclut une entente avec une agence de placement afin que cette dernière désigne des personnes pour effectuer du travail au nom de la TD, elle exige que l'agence démontre que toutes ces personnes sont autorisées à travailler dans le pays en question.

Notre Politique de respect en milieu de travail exprime notre engagement à fournir un environnement de travail libre de toute violence, de tout harcèlement et de toute discrimination, où chaque employé, chaque client et chaque travailleur tiers est traité avec dignité et respect.

Les employés admissibles aux États-Unis doivent également s'engager chaque année à respecter la Politique de lutte contre la traite des personnes qui a été adoptée conformément à la *Federal Acquisition Regulation* des États-Unis. La Politique de lutte contre la traite des personnes interdit, entre autres, le trafic d'êtres humains et certaines pratiques relatives au recrutement, notamment la facturation de frais de recrutement aux employés et le refus de l'accès à leurs pièces d'identité.

En vertu du Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD, les employés et administrateurs admissibles de la TD doivent évaluer toutes les décisions d'affaires qu'ils ont à prendre et tous les gestes qu'ils ont à poser pour le compte de l'organisation selon le caractère juste, honnête et équitable de ceux-ci, et le respect de notre appétence au risque.

Afin de les aider à respecter cet engagement, la ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle de la TD offre un canal de signalement confidentiel et anonyme aux employés, clients, travailleurs tiers et membres du public qui souhaitent exprimer leurs préoccupations concernant la TD sans crainte de représailles ou dénoncer de possibles représailles à la suite de signalements effectués de bonne foi. Cette ligne est hébergée par un tiers et est gérée de façon indépendante au sein de la TD. Les employés peuvent également communiquer avec le Bureau de l'ombudsman des employés (appelé le programme Entre nous) afin d'obtenir des conseils confidentiels, impartiaux et informels sur la façon d'exprimer une préoccupation.

De plus, la TD a adopté des politiques concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement d'activités terroristes (LCBA/LCFAT) et la lutte contre le trafic d'influence et la corruption. Ce cadre de politiques et de procédures est conçu pour détecter et prévenir l'utilisation des produits et des services de la TD à des fins de blanchiment

1. La présente déclaration est faite conformément à l'article 54(1) de la Modern Slavery Act du Royaume-Uni au nom du Groupe Banque TD régi par cette loi et exclut la participation de la TD dans The Charles Schwab Corporation (entrée en vigueur le 6 octobre 2020) et TD Ameritrade (participation ayant pris fin le 6 octobre 2020). Elle constitue la Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes du Groupe Banque TD pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

2. Business for Social Responsibility (BSR) est une organisation mondiale à but non lucratif qui accompagne son réseau d'entreprises membres pour créer un monde juste et durable. BSR élabore des stratégies et des solutions d'affaires durables grâce à la consultation, à la recherche et à la collaboration intersectorielle.



Groupe Banque TD : Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes (suite)

d'argent ou de financement d'activités terroristes, pour respecter les lois et la réglementation en matière de LCBA, de LCFAT et de sanctions économiques ainsi que pour énoncer des principes de conduite permettant de détecter et d'empêcher toute activité de corruption et de trafic d'influence. Le programme de formation sur la LCBA/LCFAT pour tous les employés de la TD présente des exemples qui mettent l'accent sur le risque relié aux opérations de blanchiment d'argent relatives à la traite des personnes. En outre, la TD continue de participer activement à des partenariats public-privé visant à combattre la traite des personnes, dont le projet Protect³ au Canada.

Les enjeux environnementaux et sociaux, comme les droits de la personne, sont également abordés dans nos cadres de gestion des risques commerciaux. Par exemple, l'outil d'évaluation du risque environnemental et social de la TD comprend des outils de diligence raisonnable qui tiennent compte des droits de la personne. De plus, la TD suit les cadres internationaux de gestion des risques environnementaux et sociaux, comme les Principes de l'Équateur.

Nos fournisseurs

Le choix de nos fournisseurs reflète aussi notre engagement à l'égard des droits de la personne. La TD s'engage à obtenir des biens et des services de fournisseurs qui respectent les droits de la personne, l'éthique et l'environnement et qui adoptent des politiques et des pratiques responsables.

Les fournisseurs doivent avoir des directives, des politiques et des pratiques diffusées à l'échelle de leur entreprise, soutenues par tous les niveaux de la direction et appliquées dans l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.

Celles-ci doivent comprendre ce qui suit :

- Protection des droits de la personne;
- Politique en matière de santé et de sécurité;
- Pratiques de travail équitables;
- Code de conduite et d'éthique professionnelle;
- Diversité et inclusion;
- Lutte contre le trafic d'influence et la corruption;
- Durabilité de l'environnement;
- Exigences de conformité réglementaires et juridiques;
- Vie privée et confidentialité;
- Accessibilité;
- Responsabilité d'entreprise; et
- Diversité des fournisseurs.

Le Code de conduite des fournisseurs de la TD définit nos attentes relatives aux normes et aux obligations minimales en matière de rendement que les fournisseurs et leurs sous-traitants doivent respecter afin de faire affaire avec la TD. Le Code de conduite des fournisseurs de la TD contient six critères liés à la question de l'esclavage moderne et de la traite des personnes.

Protection des droits de la personne	Respect des droits fondamentaux de la personne, notamment les droits à la vie et à la liberté, à la liberté de pensée et d'expression et à l'égalité; politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement et de l'abus en milieu de travail, de la violence et de la discrimination (incluant tout motif relatif à la race, à la couleur, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'origine nationale, à la religion, à la situation d'ancien combattant, à l'état matrimonial ou au handicap d'une personne)
Politique en matière de santé et de sécurité	Culture de sécurité étayée par l'application de pratiques connexes visant à réduire le risque de blessure, de maladie et de mort; procédures documentées en matière de sécurité (y compris des procédures de signalement d'incident et d'évacuation d'urgence)
Pratiques de travail équitables	Politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de travail des enfants, de travail forcé, d'esclavage et de traite des personnes dans toutes les activités et tous les établissements de l'entreprise; respect des lois du travail en vigueur, notamment les lois visant la rémunération et les conditions de travail
Code de conduite et d'éthique professionnelle	Directives entourant le rendement au travail qui définissent les attentes de l'entreprise concernant le respect de l'éthique et des lois
Exigences de conformité réglementaires et juridiques	Conformité des fournisseurs et des biens et services qu'ils offrent avec les lois et les exigences réglementaires
Responsabilité d'entreprise	Politiques, pratiques et communication d'informations pertinentes qui témoignent de l'engagement à l'égard de la responsabilité d'entreprise en ce qui concerne les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques

3. Lancé en 2016, le projet Protect est un partenariat public-privé intervenu entre le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) et les plus grandes banques canadiennes visant à déterminer les opérations financières et les modèles d'activité qui pourraient être suspects, en matière de blanchiment d'argent et de traite des personnes.



Groupe Banque TD : Déclaration sur l'esclavage et la traite des personnes (suite)

La TD réitère ses priorités en matière d'approvisionnement responsable en faisant preuve de diligence accrue à l'égard des produits et services de fournisseurs lorsque des éléments sociaux, éthiques, environnementaux et géographiques sont considérés comme à risque élevé.

Par exemple, en 2019, dans le cadre de notre engagement contre l'esclavage moderne et la traite des personnes, nous avons demandé à plus de 170 hôtels d'établir si la formation de leur personnel et leurs procédures étaient suffisantes pour signaler correctement les cas suspectés de traite des personnes dans leurs locaux. En 2020, les fournisseurs qui, selon notre évaluation, n'offraient pas une formation adéquate conformément aux pratiques gagnantes internationales se sont engagés à apporter des améliorations. Nous allons continuer à collaborer avec nos fournisseurs hôteliers pour cette initiative.

En 2020, nous avons continué à améliorer les processus de diligence raisonnable de notre chaîne d'approvisionnement, en mettant au point des lignes directrices en matière de diligence raisonnable pour un approvisionnement responsable à l'intention des fournisseurs d'articles de marque TD. Ces lignes directrices, qui entreront en vigueur le 1^{er} juin 2021, décrivent les exigences en matière d'audits indépendants de tiers pour les enjeux sociaux, comme le travail forcé, liés aux produits promotionnels fournis à la TD.

Résumé

Nous sommes résolus à exercer nos activités selon les normes les plus élevées en matière d'éthique et nous continuerons à favoriser une culture d'intégrité à la TD. Nous estimons que la TD dispose de politiques appropriées et a recours à des pratiques adéquates pour prévenir le risque d'esclavage et de traite des personnes dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

La présente déclaration est révisée et mise à jour chaque année.



Bharat Masrani, mars 2021